

# Gaz de schiste : un bon filon ?

La Provence a-t-elle tout à gagner ou tout à redouter de cette nouvelle source d'énergie ? Débat explosif

Le dossier était enterré à mille pieds sous terre : une loi, défendue par l'UMP en 2011, interdit en France la fracturation hydraulique, technique jugée la plus efficace à ce jour pour exploiter le gaz de schiste. Tout usage est prohibé, même pendant la phase d'exploration. Le texte, bétonné en 2013 par le conseil constitutionnel, est repris à son compte par François Hollande : "Tant qu'il n'y a pas de nouvelle technique, il n'y aura pas d'autorisation de permis d'exploration". Les Français sont au diapason : selon un sondage publié hier, seulement 24 % sont favorables au développement de cette ressource. Ils étaient 35 % en 2013. Bye bye gaz de schiste... sauf que la semaine dernière, la commission européenne a renouvelé son feu vert à la fracturation hydraulique sur le vieux continent, tout en "invitant" les pays qui la pratiquent à "évaluer rigoureusement les incidences sur l'environnement et les risques associés".

Une belle occasion pour les pro-gaz de schiste français de revenir à la charge. Arnaud Montebourg fait partie de ceux qui convoitent un gisement évalué par l'agence américaine d'information sur l'énergie à près de 4000 milliards de m<sup>3</sup>, dont une bonne partie se situerait dans le sud-est du pays. "On a des raisons de penser qu'il y a en Provence et dans la vallée du Rhône des ressources significatives mais je me garde bien d'être catégorique" concède le député PS Christian Bataille, coauteur d'un rapport sur le sujet. "Il faut d'abord faire des recherches pour en avoir confirmation". Les pétroliers qui ont déposé cinq demandes de permis de recherche au début des années 2010 concernant un ou plusieurs départements de Paca, partageaient cet espoir. Même si le Texan Martin Schuepbach refuse désormais les interviews, probablement furieux que la France lui ait officiellement interdit en 2012 de gratter notre sol. Mais si on remplaçait la fracturation hydraulique par une technologie

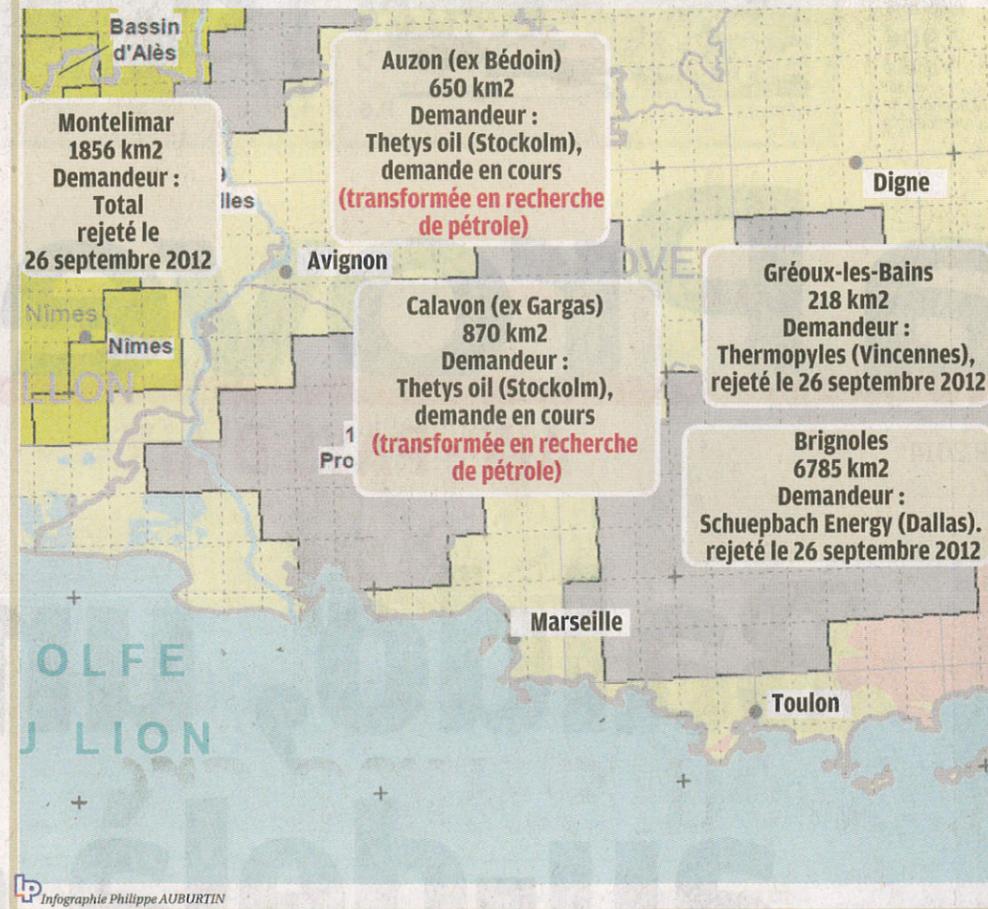
plus propre ? C'est ce que propose le ministre du redressement productif, avec l'appui de Total, l'entreprise française très active au plan international dans la recherche de nouveaux sites. Arnaud Montebourg songe, selon le "Canard enchaîné", à un nouveau procédé combinant fracturation et fluoropropane, un gaz non inflammable. Les Provençaux doivent-ils s'en réjouir ? L'eurodéputé écologiste José Bové "ne le pense pas. Compte tenu des conséquences, dans cette région, sur les nappes phréatiques, sur l'agriculture, sur le tourisme. Des activités importantes qui apportent de très grosses plus-values. Il faut imaginer non pas un puits mais des centaines : je ne suis pas sûr que la balance d'emplois soit positive". Sur la même longueur d'ondes, Jean-Luc Robinet ("Vaucluse sans Gaz de Schiste"), ne croit pas au mirage des créations d'emplois. "Les sociétés étrangères se déplaceraient avec leur propre personnel. Et l'impact sur le

**"Tant qu'il n'y aura pas de nouvelle technique, pas de permis d'exploration."**

tourisme, dans un secteur comme le Lubéron, serait très négatif". Les deux parlementaires qui ont "préconisé" cet automne dans leur rapport "d'autoriser les recherches" sont moins pessimistes : "Les défenseurs de l'environnement n'ont pas à s'inquiéter des dégâts dans votre belle région" rassure Christian Bataille. "Un forage ne dépasse pas 2,5 mètres de hauteur".

Pour cet élu du Nord, "l'intérêt est national. Nous avons un déficit du commerce extérieur important, dû à 80 % des importations de pétrole et de gaz, de plus en plus chers". Paca profiterait des emplois créés. "Les Américains visent la création d'un million d'emplois. En Provence, dans notre pays, ça pourrait se traduire par quelques dizaines de milliers

## Gaz de schiste : 5 permis de recherche demandés en Paca



d'emplois". À moins que ces recherches, si elles sont un jour autorisées, ne donnent rien. "On peut parfois tomber de très haut" convient Christian Bataille. "Les Polonais avaient mis de grands espoirs dans l'exploitation du gaz et du pétrole de schiste. Finalement, ils se rendent compte que la ressource est bien moindre". Pierre Arnoult, président de l'association "Sauvegarde du patrimoine naturel" s'est rendu sur place : "Les gisements sont trop profondément enfouis. Ils ont trouvé seulement 10 % de ce qu'ils espéraient, à peine de quoi faire brûler les torchères". Si c'était le cas en Provence, le nouvel Eldorado ferait pschitt.

Patrice Maggio

pmaggio@laprovence-presse.fr

## UN GUIDE POUR LES OPPOSANTS

D'ici trois mois, les élus provençaux disposeront d'un guide pour les aider dans la gestion du dossier "gaz de schiste". L'objectif de l'éditeur - l'association Sauvegarde du patrimoine naturel Paca - est surtout d'aider les maires à relever "les contradictions qui existent entre le développement de l'exploitation des gaz de schiste et les outils juridiques existants". Cette publication colle au changement de stratégie d'une partie des opposants. Au lieu de batailler sur le seul terrain des dégâts pour l'environnement, ils veulent ferrailer sur les aspects juridiques et techniques pour "justifier" selon Pierre Arnoult, président de l'ASPN, "l'incompatibilité de cette activité gazière sur notre territoire". Point de vue partagé par le Vauclusien Jean-Luc Robinet, animateur du blog gazdeschisteprovence, qui juge "faible" la mobilisation actuelle alors que la "menace" subsiste. Dans son département, les permis d'exploration déposés à l'instruction "pour rechercher des hydrocarbures non conventionnels ont été remplacés" par des demandes de recherche d'hydrocarbures classiques type pétrole. Creusez, il en sortira toujours quelque chose...

## REPÈRES

Dans sa recommandation, la commission européenne rappelle le 22 janvier que "les états membres ont le droit de déterminer les conditions d'exploitation de leurs ressources énergétiques, pour autant", précise-t-elle, "qu'ils tiennent compte de la nécessité de préserver, de protéger et d'améliorer la qualité de l'environnement". Reconnaisant "les nombreux avantages" générés par "la production de gaz de schiste", le texte souligne en parallèle "les problèmes spécifiques" soulevés par son exploitation, "en particulier pour la santé et l'environnement". La commission recommande d'y veiller. Avant d'autoriser l'exploration et la production, les Etats membres "devraient arrêter des règles claires concernant les distances minimales à respecter" avec "les zones résidentielles et zones de protection des eaux". Elle souhaite aussi que le public soit informé.

## La phrase

**"En Provence et dans le reste du pays, le nombre d'emplois créés grâce au gaz de schiste peut se compter en plusieurs dizaines de milliers."**

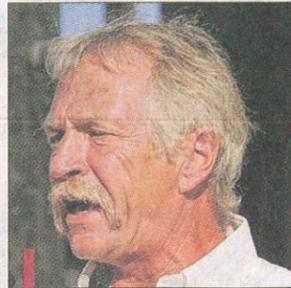
CHRISTIAN BATAILLE,  
DÉPUTÉ PS,  
COAUTEUR D'UN RAPPORT  
PARLEMENTAIRE  
SUR LES ALTERNATIVES  
À LA FRACTURATION  
HYDRAULIQUE.

JOSÉ BOVÉ

## "Montebourg rêve"

La commission met en garde contre la fracturation hydraulique. Mais son texte est peu contraignant...

Il n'est pas contraignant du tout mais ce qui est important, c'est que pour la première fois, on décrit par le menu la réalité de la fracturation hydraulique et ses conséquences sur l'environnement. On pointe aussi le fait que ce que ça pourrait rapporter serait relativement réduit en terme de volume par rapport à l'ensemble des importations, 5 à 10 % à peine.



José Bové, député européen EE-LV.

/ PHOTO ARCHIVES

**Du coup, vous lancez l'idée d'un moratoire européen.**

Les États ont six mois pour vérifier la réalité de leur territoire, puis douze mois pour envisager une législation contraignante, la conséquence est qu'il ne faut pas de prospection pendant ces 18 mois.

**Et si on trouvait une forme d'exploitation "propre" comme le souhaite Montebourg, votre opposition fléchirait ?**

J'aime bien quand Arnaud Montebourg rêve en couleurs... Les responsables industriels et les chercheurs confirment qu'à l'horizon 50 ans, il n'y a pas de technique alternative possible.

**De toute façon, François Hollande est sur la même longueur d'ondes que vous. Vous pouvez donc dormir sur vos deux oreilles ?**

Il y a une loi pour laquelle nous nous sommes battus et qui protège, depuis 2011, les territoires. Elle a été votée sous la droite et confortée sous la gauche.

**Quelles autres sources d'énergie pourraient apporter à la Provence, activité économique et indépendance énergétique ?**

D'abord la lutte contre le gaspillage. Plus de 40 % de l'énergie produite est gaspillée. Grâce à l'isolation, c'est un volet créateur d'emplois. Deuxième volet : on produit de la chaleur qu'on n'utilise pas. Il faut améliorer l'efficacité énergétique. Troisième volet : les énergies renouvelables. Il n'y a que ce mix qui puisse à la fois créer une vision sur le long terme et créer de l'emploi. Les deux sont liés.

JEAN-MARIE CHEVALIER, PROFESSEUR D'ÉCONOMIE À PARIS-DAUPHINE

## "Dire non avant de savoir est totalement absurde"

La commission européenne autorise les pays qui le souhaitent à exploiter le gaz de schiste sur leur territoire. Qui va se lancer ?

Ce n'est pas nouveau : dans la dynamique européenne, chacun peut se lancer comme il le veut sur le gaz de schiste. Parmi les pays les plus avancés, il y a la Grande-Bretagne où le gouvernement est clairement favorable à une diversification des structures énergétiques. Le gaz de schiste pourrait apporter une contribution nouvelle et importante.

La Pologne continue de faire de l'exploration malgré des difficultés. Il y a aussi des tentatives au Danemark et en Allemagne. Mais dans aucun pays européen, on ne va connaître la révolution américaine. Les ressources sont moins abondantes, l'exploitation est réalisée dans des conditions géologiques plus difficilement accessibles. Par ailleurs, on n'a pas l'infrastructure des gazoducs qui parcourent tout le territoire américain.

**Hollande a dit "Non, pas sous mon quinquennat." Selon vous, c'est un refus définitif ?**

J'espère que non. La loi de 2011 est anti-cartésienne. Dire non avant de savoir ce que l'on a est totalement absurde. Je ne suis ni pour ni contre le gaz de schiste, mais en tant que citoyen rationnel, je voudrais savoir si nous en avons, en quelles quantités, de quelle qualité et à quelles conditions on peut l'exploiter.

**Bon pour l'économie ? Bon pour l'indépendance énergétique ? Bon pour les deux ?**

Ce serait bon d'un point de vue strictement économique : produire du gaz à un prix moins élevé que celui que l'on importe d'Algérie, de Russie ou de Norvège, c'est



Jean-Marie Chevalier est professeur d'économie

/ PHOTO MAXPPP

**Dernier ouvrage : "Transition énergétique : les vrais choix" (Odile Jacob) cosigné par Patrice Geoffron et Michel Cruciani.**

tout bénéfique et cela allège la balance commerciale. Et ça nous donne, en plus, des moyens de négociation avec nos fournisseurs traditionnels.

**Ce serait peut-être moins bien pour la santé des habitants ?**

Ce n'est pas prouvé. La crainte pour la santé porte sur quoi ? Sur quelques émissions de méthane mais dans quelle mesure faut-il s'interdire cette voie, par rapport aux créations d'emploi, aux améliorations de la balance commerciale qu'elle peut entraîner ?

La commission recommande aux états-membres de "veiller à la préservation de la santé publique", sans interdire la fracturation hydraulique. Ce n'est pas très restrictif...

Avant la commission, l'agence internationale de l'énergie a listé des règles d'or, selon lesquelles on prend des précautions vis-à-vis de l'environnement et des populations. On ne peut pas vivre dans un monde sans risque. A partir du moment où on veut de la croissance économique, de la création de richesses, on est obligé de prendre des risques. Ceux des gaz de schiste sont-ils supérieurs au risque nucléaire ou d'autres ? On ne le sait pas.

**Peut-on imaginer que la France, à terme, importe du gaz de schiste ?**

Cela va être le cas de la Grande-Bretagne qui va importer du gaz américain. Pour l'instant, il n'y a pas de projet en France mais cela peut parfaitement être le cas. Tout dépend de la volonté politique américaine d'exporter ou pas.

**Quelles sont les autres sources d'énergie qui pourraient contribuer à notre indépendance énergétique ?**

La première des priorités est l'efficacité énergétique. On a un potentiel qui permettrait de consommer 20 % d'énergie en moins par rapport à nos besoins, notamment dans le parc de logements, le potentiel d'économies est très important.

Le président de la République, en septembre, avait dit qu'il convoquerait début 2014 un séminaire sur le financement de l'efficacité. Je n'ai pas eu de nouvelles depuis mais c'est un point très important : il faut innover pour financer l'efficacité énergétique.

FAT101